



**TRIAL**  
International

# Rapport d'activité 2023



# «PUISSANTS OU PAS, LE DROIT DOIT ÊTRE LE MÊME POUR TOUS-TES»

Chères amies, chers amis,

Dans un domaine où l'impunité a trop longtemps été la norme, une prise de conscience émerge quant à la manière dont certains acteurs économiques tirent profit des conflits et des violations qui y sont commises. « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* » écrivait déjà La Fontaine. L'exigence de justice pour ces acteurs économiques est pourtant fondamentale : la justice internationale ne peut plus continuer à être perçue comme appliquant des doubles standards dans la poursuite des crimes internationaux, avec des auteure-s pour responsables pendant que leurs dirigeant-e-s et celles et ceux qui bénéficient des crimes poursuivent leurs activités en toute liberté. Puissant-e-s ou pas, le droit doit être le même pour tous-tes.

C'est pourquoi TRIAL International a renforcé l'an dernier son engagement à identifier et poursuivre les entreprises et individus dont les activités alimentent, exacerbent ou profitent des conflits. Nos enquêtes approfondies et la constitution de dossiers rigoureux visent à défier l'impunité qui a longtemps protégé ces acteurs et nous ne nous laisserons pas dissuader par les risques, y compris des représailles juridiques.

Des procédures judiciaires novatrices sont en cours dans plusieurs pays, y compris en Suisse, mais aussi en France et en Suède, pour des actes de complicité de crimes internationaux commis en Syrie, au Soudan ou encore en RDC ou en Casamance, ciblant la responsabilité des acteurs économiques. Ces affaires sont nécessaires en ce qu'elles ouvrent un champ d'action nouveau et crucial dans lequel TRIAL International continuera à s'investir activement, notamment contre certaines industries extractives ou sociétés militaires privées.

L'année 2023 a également été marquée par notre implication active dans deux importants procès en compétence universelle en Allemagne et en Suisse concernant des crimes graves commis en Gambie et au Bélarus, ainsi que le renvoi en jugement de trois ex-ministres notamment pour crimes contre l'humanité : des dossiers où notre engagement a été déterminant. Nos efforts se poursuivent aussi sans relâche en République démocratique du Congo et en Bosnie-Herzégovine, où nous soutenons les victimes de violations passées et, malheureusement, actuelles. Nous avons également posé les dernières pierres pour le lancement d'un nouveau programme Ukraine en janvier 2024 parallèlement à la fermeture de notre programme Burundi après 13 ans d'activisme juridique.

**Votre soutien indéfectible nous permet de persévérer dans cette quête de justice, ouvrant la voie vers une ère où la responsabilité économique en temps de conflit est non seulement reconnue mais activement poursuivie, et une ère où les victimes de crimes internationaux demeurent au cœur de la quête de la justice.** Ensemble, nous avançons vers un avenir où la justice et la responsabilité deviennent la norme pour tous-tes.

Nous vous remercions du fond du cœur pour votre engagement continu à nos côtés.

**Leslie Haskell**  
Président

**Philip Grant**  
Directeur exécutif

# L'IMPACT DE TRIAL INTERNATIONAL EN 2023

TRIAL International a mené des enquêtes sur des crimes commis dans huit pays. En parallèle, nous avons continué nos activités auprès des communautés affectées, depuis nos bureaux en République démocratique du Congo et en Bosnie-Herzégovine, et posé les jalons d'un nouveau programme en Ukraine portant sur les crimes internationaux qui y ont été commis. Après 13 ans, nous avons également clôturé notre programme au Burundi.

Au cours de l'année 2023, nous avons représenté :



Nous avons porté **10** nouvelles affaires, seuls ou en partenariat, devant :



173

victimes ont obtenu des décisions favorables



7

auteur-ric-e-s de crimes condamné-e-s



88

procédures en cours (dont 83 au niveau national et 5 au niveau international)



4

verdicts favorables au niveau national



3

décisions de réparation

## IMPACT CUMULÉ DEPUIS 2002 :

10'835 victimes représenté-e-s, dont 1'816 survivant-e-s de violences sexuelles

5'491 personnes formé-e-s

469 affaires soutenues



Les enquêtes et la documentation sur les crimes internationaux sont la première étape d'une affaire. Ce processus peut être long, mais il est crucial pour la constitution de dossiers solides. En 2023, 25 nouveaux dossiers ont fait l'objet d'une étude préliminaire par TRIAL International. Cette phase initiale permet d'évaluer la pertinence stratégique du dossier et son potentiel à donner lieu à des précédents juridiques. Les risques sécuritaires pour les victimes et survivant-e-s, le type de crime, la probabilité de pouvoir collecter des preuves et d'accéder à une juridiction compétente sont également des critères essentiels de sélection des dossiers. Nous enquêtons sur les crimes internationaux qu'ils soient commis par des acteurs étatiques, des groupes armés, des individus ou par des entreprises. Quatre des dossiers sélectionnés portent notamment sur des crimes internationaux qui auraient été perpétrés ou facilités par des acteurs économiques.

Pour mener ses enquêtes, TRIAL International travaille le plus souvent en collaboration avec des partenaires locaux. En 2023, nous avons entrepris ou soutenu 36 missions d'enquête et de documentation, dans différents pays, durant lesquelles nous avons recueilli les témoignages de plusieurs centaines de victimes et témoins.

## ZOOM

### **Les témoignages de centaines de victimes et témoins recueillis sur des exactions au Sud-Kivu**

À la suite de l'arrestation en 2022 du Major Donat Kengwa Omari, leader de plusieurs groupes armés congolais et étrangers depuis 2012, TRIAL International et ses partenaires ont soutenu la documentation des crimes commis par ces groupes dans la province du Sud-Kivu entre 2019 et 2020. Les témoignages de centaines de victimes et témoins sur des exactions perpétrées par ces groupes lors d'incursions dans des villages ont été recueillis. Sur la base des preuves collectées, une plainte pénale a été déposée et une enquête officielle des autorités pour crimes contre l'humanité a été déclenchée. TRIAL International a également formé un collectif d'avocat-e-s qui assisteront les victimes lors des auditions de l'enquête, puis tout au long de la procédure judiciaire, et du procès attendu en 2024.

## CHIFFRE CLÉS

**25** CAS  
EXAMINÉS

**36** MISSIONS D'ENQUÊTE  
ET DE DOCUMENTATION

**8** PAYS DANS LESQUELS DES  
ENQUÊTES ONT ÉTÉ MENÉES



Le contentieux stratégique est au cœur de notre mission de lutte contre l'impunité. Lorsque cela est possible, nous utilisons en premier ressort les mécanismes nationaux afin que justice soit rendue au plus proche des communautés affectées. Lorsque le contexte ne le permet pas, nous recourons alors aux mécanismes de justice internationale et extraterritoriale, dont le principe de la compétence universelle, afin de faciliter l'accès à la justice pour les victimes et survivant-e-s. Pour ce faire, nous collaborons le plus souvent étroitement avec des ONG locales et internationales.

En 2023, nous avons travaillé sur 88 dossiers, dont 41 en République démocratique du Congo (RDC), 28 en Bosnie-Herzégovine (BiH) et sur 19 dossiers de compétence universelle portant sur des contextes variés, dont la Gambie, le Bélarus, la Syrie ou encore l'Algérie. Parmi ces 88 dossiers, 10 affaires ont nouvellement été soumises aux autorités de poursuite nationales ou mécanismes internationaux, et portent principalement sur des faits constitutifs de crimes internationaux, notamment de violences sexuelles liées au conflit.

En 2023, TRIAL International et ses partenaires ont soutenu ou représenté plus de 2'700 victimes. Parmi elles, 173 victimes ont obtenu une décision favorable grâce à la condamnation de sept auteurs de crimes lors de six procès tenus en RDC et un en Allemagne (pour des crimes commis en Gambie). Un autre procès en Suisse pour des faits de disparitions forcées au Bélarus en 1999 s'est soldé par l'acquiescement du prévenu ; la Cour a néanmoins reconnu la responsabilité du régime dans ces crimes.

## ZOOM

### **Première condamnation sur la base de la compétence universelle pour les crimes commis sous la présidence de Yahya Jammeh en Gambie**

Bai Lowe, un ancien membre de l'unité paramilitaire dite des « Junglers », créée par l'ex-dictateur gambien Yahya Jammeh, a été condamné en novembre 2023 à la prison à vie par un tribunal allemand pour deux meurtres et une tentative de meurtre, constitutifs de crimes contre l'humanité. Ce procès historique a duré plus de 18 mois et a permis pour la première fois d'illustrer comment le régime de Yahya Jammeh recourait aux Junglers comme un outil particulièrement efficace pour briser toute opposition. « *La reconnaissance de la responsabilité de Bai Lowe dans ces crimes contre l'humanité commis sur ordre de la présidence a enfin mis en lumière ce système de répression meurtrier* », a déclaré Babaka Mputu, conseillère juridique à TRIAL International.

## CHIFFRES CLÉS

**2'714** VICTIMES REPRÉSENTÉES DONT  
1'170 FEMMES ET 13 ENFANTS

**10** NOUVEAUX  
DOSSIERS SOUMIS

**7** PROCÈS

**4** VERDICTS  
FAVORABLES



## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En 2023, 257 personnes ont bénéficié de formations données par TRIAL International. Une formation exceptionnelle de 2'500 magistrat-e-s nouvellement recruté-e-s par le gouvernement congolais a également eu lieu en fin d'année 2023.

En République démocratique du Congo (RDC), 184 personnes ont participé à nos formations au Sud-Kivu et au Kasai dont des avocat-e-s et magistrat-e-s, des membres de la société civile locale et des représentant-e-s d'associations de victimes. Les formations ont principalement porté sur la documentation des crimes graves et l'accompagnement des victimes dans l'accès à la justice ainsi que le renforcement des enquêtes et des poursuites pour crimes internationaux. Dans la province du Kasai-Central, compte tenu de la mise en place d'une Commission vérité, les formations ont abordé les différentes étapes de la mise en œuvre d'un mécanisme de vérité et de réconciliation grâce au partenariat entre la Commission, la société civile, les autorités judiciaires et les communautés de victimes.

En Bosnie-Herzégovine (BiH), 60 personnes ont été formées durant l'année, dont 46 praticien-ne-s du droit et 14 journalistes. Les formations à destination des praticien-ne-s du droit ont principalement porté sur les réparations aux victimes, peu mises en œuvre en BiH. En 2023, nous avons également sensibilisé des journalistes sur la manière de rapporter des faits de violences sexuelles liées au conflit, et particulièrement sur les risques de stigmatisation et de re-traumatisation des victimes.

Afin que nos activités contribuent à une amélioration durable des services proposés aux survivant-e-s, nous proposons du mentorat pour les avocat-e-s et ONG qui s'engagent dans la documentation et le contentieux stratégique sur le plus long terme. Ainsi, nous avons continué à accompagner 20 avocat-e-s et dix ONG en RDC tout au long de l'année 2023.

### ZOOM

#### Formation de grande ampleur des nouveaux magistrat-e-s congolais-e-s

En collaboration avec le Conseil Supérieur de la Magistrature et l'Institut National de Formation Judiciaire, TRIAL International a participé à la formation initiale de 2'500 magistrat-e-s civil-e-s et militaires recruté-e-s fin 2022 pour pallier les carences en personnel de la justice congolaise. Les participant-e-s ont pu acquérir les compétences de base pour enquêter et poursuivre les auteur-ric-e-s de crimes internationaux. L'analyse de la législation congolaise et de la plus récente jurisprudence nationale et internationale a permis aux participant-e-s de mieux appréhender ce qui constitue légalement un crime de guerre, un crime contre l'humanité et un génocide. Guy Mushiata, coordinateur national du programme RDC de TRIAL International a déclaré : « *Il sera essentiel de pouvoir approfondir la formation de ces nouvelles recrues dans les prochaines années et mettre à leur disposition des ressources adéquates pour qu'ils-elles fournissent un travail de qualité au bénéfice de la population congolaise* ».

### CHIFFRES CLÉS

**55** AVOCAT-E-S  
FORMÉ-E-S

**85** MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ  
CIVILE FORMÉ-E-S

**34** REPRÉSENTANT-E-S DE GROUPES  
DE VICTIMES FORMÉ-E-S

**2'569** PRATICIEN-NE-S DU  
DROIT FORMÉ-E-S



Le plaidoyer constitue un axe important de notre programme en Bosnie-Herzégovine (BiH). Notre équipe travaille étroitement avec d'autres acteur-ric-e-s de la société civile afin de faire avancer le traitement des crimes commis lors de la guerre de 1992-1995, mais également d'améliorer le statut et la prise en charge des victimes. En 2022, nous rapportons une avancée majeure avec la reconnaissance légale du statut des enfants né-e-s de violences sexuelles en temps de conflit par le district de Brčko. En 2023, nous avons franchi une autre étape majeure avec l'adoption d'une proposition de loi similaire, mais prévoyant davantage de mesures de réparation par la Fédération de BiH.

En République démocratique du Congo, le gouvernement a créé un Fonds National de Réparations des Victimes (FONAREV) pour certains crimes internationaux. Tout au long de l'année 2023, première année de mise en œuvre de cette nouvelle institution, TRIAL International a effectué un plaidoyer technique, en collaboration avec la société civile congolaise, pour s'assurer que le FONAREV adopte un cadre normatif et opérationnel qui soit centré sur les victimes, inclusif et aligné sur les standards internationaux en matière de justice transitionnelle.

Depuis 2014, nous publions également la revue annuelle de la compétence universelle (UJAR) qui présente toutes les enquêtes et procès en matière de compétence universelle. Elle est maintenant devenue un outil de référence pour les praticien-ne-s du droit international. En 2023, nous avons lancé une carte interactive de la compétence universelle disponible sur notre site internet qui permet d'accéder à des données quantitatives sur les affaires et d'identifier les développements importants dans la pratique liée à la compétence universelle.

## ZOOM

### **Un pas important vers la lutte contre l'impunité avec l'adoption de la Convention de Ljubljana-La Haye**

TRIAL International a activement participé aux négociations qui ont mené à l'adoption en mai 2023 de la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et d'autres crimes internationaux. Une fois en vigueur, ce traité à vocation universelle pourrait renforcer le système de justice internationale et remédier à une lacune considérable en matière d'entraide judiciaire et d'extradition pour les crimes les plus graves.

## CHIFFRE CLÉS

**97** BRIEFINGS AUX ACTEURS  
INTERNATIONAUX ET NATIONAUX

**48** ÉVÈNEMENTS  
PRESSE

# MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

TRIAL International travaille avec de nombreux partenaires locaux et internationaux, 34 bailleurs institutionnels et 274 donateur-trice-s individuel-le-s pour combattre l'impunité.

Nous vous remercions vivement pour votre confiance, votre collaboration et votre soutien qui, cette année encore, nous ont permis d'accompagner de multiples victimes dans leur quête de justice. **MERCI !**

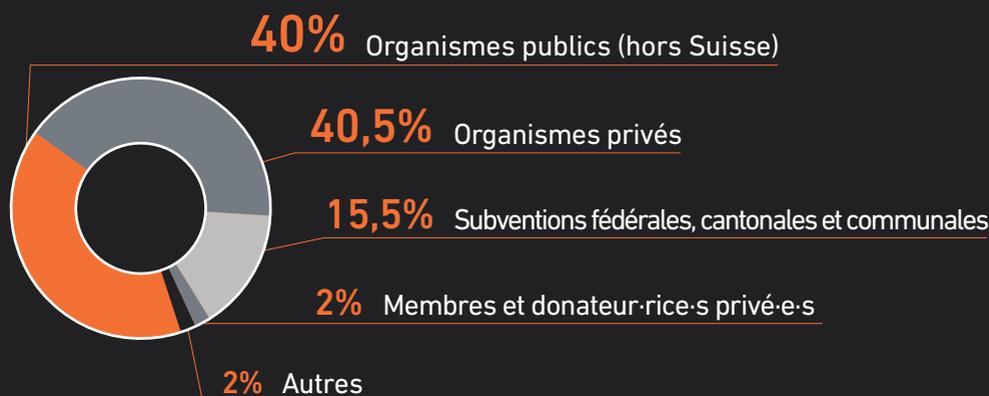
**CHF 3'523'210**

**REVENUS TOTAUX**

**CHF 3'519'604**

**DÉPENSES TOTALES**

## CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS (en pourcentage des revenus)



**SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL ! FAITES UN DON !**

IBAN : CH85 0900 0000 1716 2954 3

**RESTEZ INFORMÉ·E·S**

[trialinternational.org](http://trialinternational.org)

[info@trialinternational.org](mailto:info@trialinternational.org)



**FAITES UN DON DÈS  
MAINTENANT !**



Scannez le QR code  
avec votre appareil photo



Faites un don sécurisé  
sur notre site internet



Copyright : TRIAL International 2023